



CLAS2M

2023 - 2024

Votre profil**CLAS2M - Introduction****INTRODUCTION**

Introduction

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique (grammaire, critique textuelle et étude des sources, etc.), mais aussi les méthodes modernes de l'analyse littéraire (intertextualité, narratologie, etc.).

Votre profil

Vous

- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques des civilisations classiques ;
- souhaitez développer votre capacité à mener à bien une recherche originale et à en défendre les résultats ;
- cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- désirez enrichir votre profil de compétences professionnelles et bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les j 0 0 cedr -1 8.T0m [(Danie2am.6289de ivit nie2am.6289deublirec e, le recherc. Itily 22oupement sla ptgues t.)] TJ 1 0

CLAS2M - Profil enseignement



Bloc
annuel

1 2

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et littératures anciennes, orientation classiques qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master.



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de **niveau B1** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Introduction aux études classiques ;
-

	d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732)		l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Bacheliers étrangers

Bachelier en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec)		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier)
---	--	-------------------	--

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la procédure d'admission et d'inscription décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			

Licence en langues et littératures classiques	Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters		
Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, deuxième finalité	Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription> (<https://uclouvain.be/inscription>).

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html> (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>)

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

